

Recommandations issues de la consultation sur Un seul bien-être

Décembre 2019



CONSEIL 
NSBEAE

Le présent document a été préparé par le Conseil national sur la santé et le bien-être des animaux d'élevage. Créé en 2010, l'organisme conseille les gouvernements et tous les autres acteurs de l'agriculture animale sur les questions de santé et de bien-être des animaux d'élevage au Canada. Il est cofinancé par des organisations non gouvernementales qui s'intéressent à l'agriculture animale, par le gouvernement fédéral et par les gouvernements provinciaux et territoriaux. Les membres du Conseil sont désignés par leur base en raison de leurs vastes connaissances de la santé et du bien-être animal et/ou de la santé publique et parce qu'ils sont disposés à aborder des sujets et à formuler des conseils dans le contexte d'Une seule santé. Le Conseil remercie son groupe de travail, composé de membres et de conseillers, ainsi que le groupe d'experts consultés, pour leur temps et leur engagement à améliorer le système de santé et de bien-être des animaux d'élevage du Canada.

Conseil NSBEAE – Comité sur Un seul bien-être

- René Roy – chef du comité
- D^r Richard Rusk – ministère de la Santé, des Aînés et de la Vie active du Manitoba
- David Fraser – Université de la Colombie-Britannique
- D^{re} Hélène Trépanier – ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
- Barbara Johnstone-Grimmer – Fédération canadienne du mouton
- D^{re} Megan Bergman – directrice générale du Conseil NSBEAE
- D^{re} Andria Jones-Bitton – Collège de médecine vétérinaire de l'Ontario, Université de Guelph
- Briana Hagen – Collège de médecine vétérinaire de l'Ontario, Université de Guelph
- Janet Smith – Manitoba Farm, Rural and Northern Support Services
- Roberta Galbraith – Manitoba Canola Growers Association
- D^{re} Kathleen Keil
- Kim Keller – The Do More Agriculture Foundation
- Scott Ross – Fédération canadienne de l'agriculture
- D^{re} Melissa Moggy – Moggy Livestock Research & Extension
- Jennifer MacTavish – Coalition canadienne pour la santé des animaux

Merci aux personnes suivantes d'avoir participé à la consultation d'experts :

- D^{re} Kathleen Todd – Réseau ontarien de la santé animale
- D^{re} Deb Stark
- D^r Wayne Lees
- D^{re} Charlotte Winder – Collège de médecine vétérinaire de l'Ontario, Université de Guelph
- Gillian Knowles – Agriculture et Agroalimentaire Canada
- Cheryl Shroeder – Les Producteurs laitiers du Canada
- D^r Jim Fairles – Association canadienne des médecins vétérinaires
- D^{re} Trisha Dowling – Collège de médecine vétérinaire de l'Ouest, Université de la Saskatchewan
- Pierre-Nicolas Girard – Union des producteurs agricoles
- D^{re} Colleen Marion – Animaux Canada

Table des matières

1. CONSULTATION SUR UN SEUL BIEN-ÊTRE	4
RÉPONDANTS AU SONDAGE.....	4
2. EXIGENCES OPÉRATIONNELLES RECOMMANDÉES POUR UN « RÉSEAU DU BIEN-ÊTRE EN AGRICULTURE » : 6	6
SITUATION ACTUELLE :	6
<i>Réponses des participants</i>	6
QU'EST-CE QUI FONCTIONNE?.....	8
3. DÉMARCHE RECOMMANDÉE POUR CRÉER UN RÉSEAU :	9
SITUATION ACTUELLE :	9
<i>Réponses des participants</i>	9
QU'EST-CE QUI FONCTIONNE?.....	10
4. DÉMARCHE RECOMMANDÉE DE SOUTIEN HOLISTIQUE À LA SANTÉ MENTALE :	11
SITUATION ACTUELLE :	11
<i>Réponses des participants</i>	11
QU'EST-CE QUI FONCTIONNE?.....	14
5. ACTIVITÉS D'ACCOMPAGNEMENT, DE SENSIBILISATION ET DE FORMATION RECOMMANDÉES :	14
SITUATION ACTUELLE :	14
<i>Réponses des participants</i>	15
QU'EST-CE QUI FONCTIONNE?.....	15
6. RÉSUMÉ DES RECOMMANDATIONS ET DES ÉLÉMENTS DE BASE PROPOSÉS POUR UN RÉSEAU	16
ÉTAPES SUIVANTES.....	17

Recommandations issues de la consultation sur « Un seul bien-être »

Le présent document contient des informations et propose des recommandations aux gouvernements et à l'industrie à l'appui d'un cadre national de santé mentale en agriculture qui englobe le bien-être des producteurs, des animaux et des acteurs du milieu agricole. Ces acteurs sont les agriculteurs et les éleveurs, les médecins et les vétérinaires, les professionnels de l'agriculture, les fournisseurs de services agricoles, les groupes alliés, les professionnels de la santé mentale et les organismes de réglementation de la santé et du bien-être des animaux.

Le Conseil national sur la santé et le bien-être des animaux d'élevage (« Conseil NSBEAE ») salue le Parlement d'avoir pris l'initiative d'étudier la question de la détresse mentale des agriculteurs et des éleveurs, car elle peut avoir des répercussions directes sur le bien-être de leurs animaux. Une telle initiative cadre avec la recommandation formulée dans le document consultatif du Conseil NSBEAE intitulé « [Un système national pour le bien-être des animaux d'élevage au Canada](#) ». Dans ce document, il est question du besoin de services médicaux et sociaux rapides et adéquats dans les situations de fragilisation importante du bien-être humain et animal. Dans son [Rapport provisoire sur Un seul bien-être](#), le Conseil NSBEAE définit aussi le besoin d'accroître la sensibilisation, l'action sociale et les ressources en santé mentale adaptées qui s'adressent aux producteurs, aux ouvriers, aux fournisseurs de services et au personnel vétérinaire du secteur agricole.

La notion d'**Un seul bien-être** est un cadre qui démontre les nombreuses interconnexions entre le bien-être humain, le bien-être animal et l'intégrité de l'environnement. On sait que la santé et le bien-être des animaux d'élevage sont étroitement liés au bien-être des producteurs agricoles et des préposés aux soins des animaux. Comme l'observent les agents de réglementation du bien-être animal, les gestionnaires des programmes de bien-être des diverses filières de l'élevage et les vétérinaires, les cas de négligence d'animaux sont souvent précipités par des problèmes de santé mentale chez les agriculteurs. Les atteintes graves au bien-être animal mettant en cause des problèmes de santé mentale nécessitent une intervention appropriée non seulement pour assurer le bien-être des animaux touchés, mais pour faciliter le rétablissement de l'agriculteur et offrir du soutien à sa famille, à son personnel, aux secouristes opérationnels et aux agents de réglementation du bien-être animal qui ressentent de la détresse en raison de l'incident. Les épisodes de maladies animales qui donnent lieu à des mesures d'intervention et de contrôle (dont le dépeuplement) ont aussi de graves répercussions sur le bien-être des producteurs, de leur personnel, de leur famille, des vétérinaires et des secouristes. Il est essentiel qu'un bon système de soutien à la santé mentale soit en place pour les personnes en détresse qui travaillent dans le secteur agricole.

Le travail dans le domaine agricole est gratifiant et stimulant. L'agriculture est une responsabilité 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 qui exige un ferme engagement et un grand dévouement. De très nombreuses sources de stress professionnel n'existent que dans l'industrie agricole; un système efficace de soutien à la santé mentale doit donc tenir compte de

ces stresseurs uniques et particuliers et recruter des professionnels qui comprennent à fond les réalités du monde agricole.

1. Consultation sur Un seul bien-être

En novembre 2018, le Conseil NSBEAE a tenu une consultation pour formuler des recommandations en vue d'un programme national de soutien à la santé mentale dans la communauté agricole et pour faire connaître les avantages de l'implication des services médicaux et sociaux, autant en amont que pour intervenir dans les situations menaçant la santé et le bien-être des humains et des animaux. Les participants à cette consultation ont exploré l'idée d'un programme national qui mette l'accent sur la prévention, qui renforce la résilience et qui amortisse l'impact non seulement des sources quotidiennes de stress à la ferme, mais aussi des incidents critiques comme les éclosions de maladies et les catastrophes. Ensemble, ils ont étudié la situation actuelle, cerné les lacunes des programmes en place, défini les résultats souhaités et proposé des recommandations.

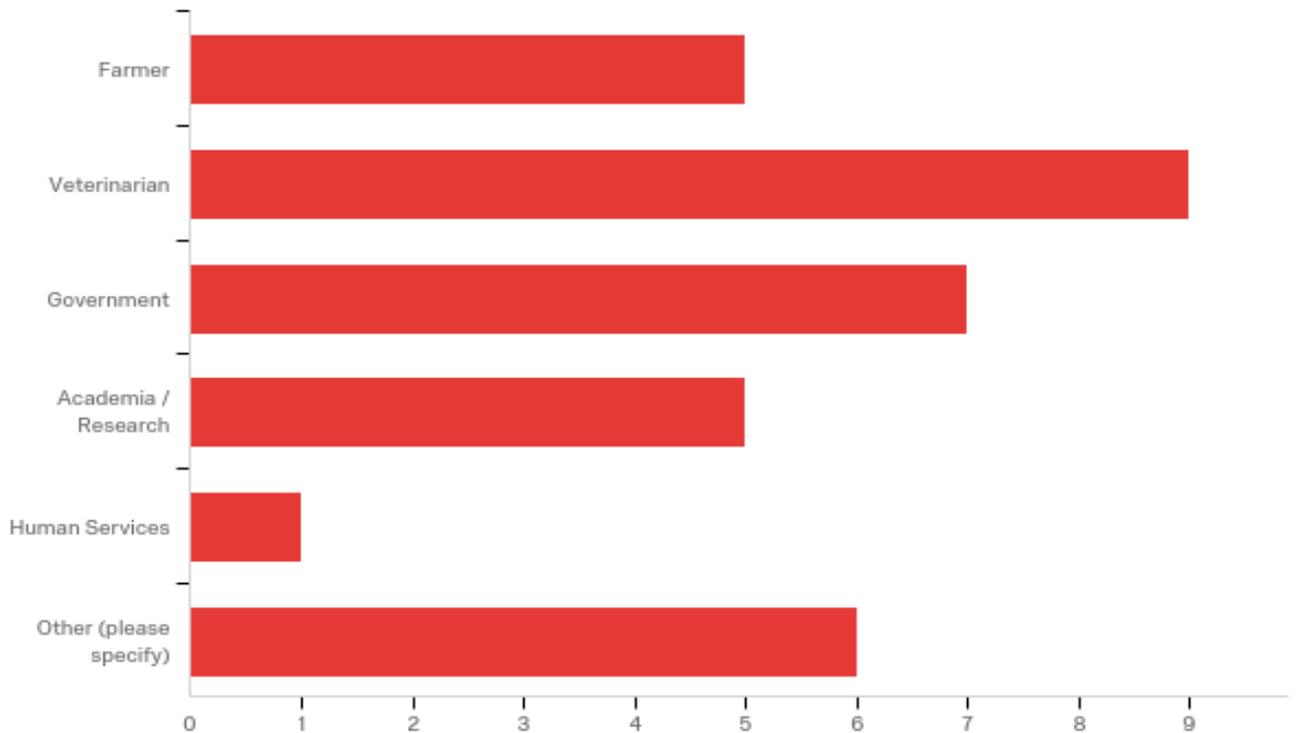
À partir des commentaires des personnes consultées et d'un sondage administré avant la consultation, le Conseil NSBEAE a formulé [huit recommandations](#) que les gouvernements et les acteurs du milieu peuvent appuyer pour améliorer le réseau de soutien à la santé mentale des agriculteurs et des secouristes opérationnels au Canada. Pour chaque groupe de recommandations, la situation actuelle est décrite et des solutions sont proposées pour l'améliorer.

Répondants au sondage

Comme on le voit à la figure 1, les professions des répondants sont nombreuses et reflètent la diversité des acteurs qui jouent un rôle dans la santé mentale en lien avec l'agriculture animale. Aucun chiffre n'a été recueilli sur la province d'origine des répondants, mais ils et elles étaient représentatifs de l'industrie agricole canadienne.

Figure 1 Professions des répondants

Dans quel domaine travaillez-vous? Vous pouvez choisir plus d'une réponse :



N°	Réponse	%	Nombre
1	Agriculture	15,15 %	5
2	Médecine vétérinaire	27,27 %	9
3	Gouvernement	21,21 %	7
4	Enseignement/recherche	15,15 %	5
5	Services sociaux	3,03 %	1
6	Autre (veuillez préciser)	18,18 %	6
	Total	100 %	33

Autres réponses :

- Travail social vétérinaire
- Services-conseils en recherche et en vulgarisation
- Association
- Association de l'industrie
- Association d'éleveurs

2. Exigences opérationnelles recommandées pour un « réseau du bien-être en agriculture » :

- **Le réseau national doit offrir une combinaison de services directs et indirects :**
 - **Une ligne d'assistance pleinement accessible par téléphone, par clavardage à l'écran, par texto et par d'autres outils technologiques émergents**
 - **Des programmes d'entraide**
 - **Des systèmes de soutien de proximité**
 - **Du soutien à la ferme, comme l'accès au répit pour répondre aux besoins de rétablissement des personnes touchées et aux problèmes de soins et de bien-être des animaux à la ferme**
 - **Des programmes d'apprentissage de la résilience et du mieux-être**
- **Le financement du réseau doit être durable et diversifié pour en assurer la pérennité. Le soutien du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux, des groupes de l'industrie et du public est indispensable.**
- **Le réseau doit être doté d'un point de contact national accessible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 dans les deux langues officielles et tenu par des professionnels au fait des réalités du monde agricole.**

Situation actuelle :

Le système de soutien actuel du Canada à la santé mentale des agriculteurs est morcelé, car les programmes sont régionaux, et il n'existe pas de coordination, de collaboration ni de financement durable à l'échelle nationale. Le soutien est souvent limité par le manque de ressources humaines et financières. Ces problèmes sont aggravés par la rareté des programmes disponibles axés sur l'agriculture, et l'accessibilité des programmes peut être limitée par l'éloignement géographique, les heures d'ouverture et la complexité des systèmes et des processus de santé. Cela ne fait que décourager les personnes touchées, déjà honteuses d'avoir besoin d'aide pour des problèmes de santé mentale, d'aller consulter. La plupart des intervenants de la santé en milieu rural n'ont pas de racines agricoles et ne parlent pas le langage des agriculteurs et des éleveurs, ce qui limite leur capacité de tisser de véritables liens avec les personnes touchées.

Réponses des participants

Le tableau 1 présente les perceptions des répondants au sujet des facteurs qui limitent les mesures de soutien en santé mentale dont disposent les agriculteurs et les éleveurs. L'échelle des perceptions ne montre pas d'écarts importants entre les différents facteurs, mais il est quand même possible d'en tirer des conclusions générales. Selon le sondage, les répondants considèrent que le financement insuffisant est le facteur qui limite le plus le soutien à la santé mentale des agriculteurs à l'heure actuelle. Réciproquement, le manque d'engagement de la part du gouvernement est considéré comme étant le facteur le moins important. Pour ces deux facteurs, le faible écart-type correspond en général au niveau d'importance attribué à ces deux

questions. L'écart-type plus important, sur la variabilité régionale des services, confirme l'hétérogénéité de la qualité des services de soutien d'une région à l'autre.

Les « autres » facteurs mentionnés (question 5) étaient associés au manque de coordination régionale, de soutien à la recherche et de disponibilité de ressources formées.

Tableau 1. Échelle de Likert sur les perceptions des participants quant aux facteurs susceptibles de limiter le soutien en santé mentale dont disposent actuellement les agriculteurs et les éleveurs au Canada.

Question : Dans quelle mesure pensez-vous que chacun des points suivants limite les mesures actuelles de soutien en santé mentale dont disposent les agriculteurs? (0 = pas du tout d'accord, 10 = tout à fait d'accord)

Champ	Moyenne	Minimum	Maximum	Écart-type	Variance	Nombre
Autre (veuillez préciser) :	9,17	8	10	0,9	0,81	6
Le financement insuffisant	8,71	5	10	1,55	2,39	21
La variabilité régionale du soutien aux agriculteurs et aux éleveurs	8,36	0	10	2,33	5,41	22
Le manque de reconnaissance du besoin de mesures de soutien aux agriculteurs	8,32	4	10	1,74	3,04	22
Le manque d'engagement de la part du gouvernement	8,29	6	10	1,16	1,35	21

Autres réponses :

La disponibilité limitée de ressources bien formées

La disponibilité d'un soutien adapté à l'horaire des agriculteurs

Je ne sais pas vraiment; je n'ai pas beaucoup d'expérience dans ce domaine, mais j'aimerais en savoir plus

Manque d'études et de statistiques

Pas de régime national

La stigmatisation de la maladie mentale empêche les gens de demander de l'aide.

Manque de coordination nationale de la recherche et du soutien

Question : Connaissez-vous des programmes canadiens qui aident les agriculteurs et les éleveurs à gérer le stress et/ou la détresse émotionnelle au quotidien ou en période de crise agricole? Veuillez fournir le nom du programme et un lien Web, si possible.

- Programme d'aide aux agriculteurs de l'Î.-P.-É. :
<https://www.princeedwardisland.ca/fr/information/agriculture-et-terres/programme-daide-aux-agriculteurs>
- Association québécoise de prévention du suicide :
www.aqps.info/se-former/sentinelle-agricole.html
- Programme d'aide pour les agriculteurs de l'UPA :
<http://www.upa.qc.ca/wp-content/uploads/filebase/fr/Depliant-PAPA-FR.pdf>
www.acfareseaux.qc.ca/fr/maison-acfa
- Saskatchewan Farm Stress Line :
www.mobilecrisis.ca/farm-stress-line-rural-sask
- Manitoba Farm, Rural and Northern Support Services :
www.supportline.ca
- Association canadienne pour la santé mentale :
<https://cmha.ca/fr>
- The Do More Agriculture Foundation :
www.domore.ag/
- Prairie Mountain Interagency Hoarding Coalition :
www.prairiemountainhealth.ca/images/PublicHealth/PMIHC_Guide1.pdf
- Farmer Assistance Program (Î.-P.-É.) :
www.peifa.ca/farmer-assistance-program-2/
- Nova Scotia Federation of Agriculture Mental Health Support :
www.nsfafane.ca/members/farmer-resources/
- Services de crises du Canada (Service canadien de prévention du suicide)
<https://www.crisisservicescanada.ca/fr/>
- Le Travailleur de rang :
www.acfareseaux.qc.ca/fr/le-travailleur-de-rang

Qu'est-ce qui fonctionne?

Au Québec, dans les situations difficiles qui peuvent causer de la détresse, un réseau de « travailleurs de rang » (ils sont actuellement 7 pour couvrir toute la province) interviennent pour aider les agriculteurs et les éleveurs. Les cas graves qui nécessitent une attention médicale sont aiguillés vers des ressources disponibles localement (médecins, psychologues, psychiatres). Pour repérer et orienter les producteurs agricoles en détresse ou aux prises avec une maladie mentale, 600 sentinelles (des professionnels de l'agriculture comme des inséminateurs, des agronomes, des vétérinaires et des comptables) qui rencontrent des agriculteurs et des éleveurs dans le cadre de leurs activités ont été formées à repérer les personnes en détresse et à leur trouver de l'aide. Cette démarche permet à tous les agriculteurs et les éleveurs, dans toutes les régions du Québec, d'obtenir du soutien. La formation sentinelle comprend une séance de 7 heures et un suivi annuel. La formation est

assurée par l'Association québécoise de prévention du suicide (AQPS) et les centres de prévention du suicide (CPS).

L'organisme Manitoba Farm, Rural and Northern Support Services est une ligne d'écoute qui offre du counseling téléphonique et en ligne aux agriculteurs et aux éleveurs des régions rurales et nordiques du Manitoba. Il offre aussi de la sensibilisation, un programme de formation de bénévoles et un groupe d'entraide mensuel aux personnes dont un proche s'est suicidé. Le MFRNSS héberge un centre de documentation sur la santé mentale en région rurale où l'on trouve des livres, des vidéos et des articles sur la santé mentale en milieu rural, nordique, autochtone et agricole. L'Île-du-Prince-Édouard a un programme d'aide aux agriculteurs, la Nouvelle-Écosse, un centre d'aide aux familles agricoles, et la Saskatchewan, une ligne d'écoute téléphonique mobile. Il existe des lignes d'écoute dans chaque province et territoire et un Service canadien de prévention du suicide (Services de crises du Canada), mais ces services ne sont pas nécessairement axés sur les agriculteurs.

3. Démarche recommandée pour créer un réseau :

- **Les programmes du réseau doivent être fondés sur des données probantes et directement intégrer les commentaires d'agriculteurs et d'éleveurs. Ils doivent évoluer en fonction d'une analyse des lacunes éclairée par la recherche scientifique, par des données validées et par les pratiques exemplaires au Canada et dans le monde.**
- **Les programmes du réseau doivent tenir compte des services et des structures qui existent déjà et chercher à en améliorer la coordination nationale, à faciliter la collaboration avec les ministères de la Santé et à renforcer les politiques d'intervention.**

Situation actuelle :

L'importance d'appuyer la santé mentale dans le secteur agricole se fait de plus en plus sentir et s'accompagne d'une augmentation de la recherche, au Canada et à l'étranger, pour mieux comprendre les besoins et les lacunes en ce qui a trait aux programmes de bien-être mental dans le secteur agricole.

Il existe au Canada des réussites régionales exceptionnelles dont il serait bon de tenir compte et de s'inspirer pour établir une solide stratégie de prestation de services de santé mentale aux producteurs, aux ouvriers, aux intervenants de la santé et au personnel vétérinaire de l'industrie agricole.

Réponses des participants

Le tableau 2 présente les perceptions de l'importance de la participation des acteurs à la création d'un programme national de santé mentale des agriculteurs. Selon les répondants, les spécialistes de la santé mentale, les agriculteurs et les éleveurs, les gouvernements provinciaux et le gouvernement fédéral sont les acteurs les plus importants, et les organismes de réglementation sont les moins importants. Les répondants insistent toutefois sur l'importance

d'une démarche concertée, non seulement dans le rapprochement des valeurs sur l'échelle de Likert, mais par leurs commentaires au fil du questionnaire.

Tableau 2. Perceptions de l'importance de la participation des acteurs à la création d'un programme national de santé mentale des agriculteurs

Question : Selon vous, quelle est l'importance d'inclure chacun des acteurs suivants dans la création d'un programme national de santé mentale des agriculteurs au Canada? (1 = sans importance, 10 = extrêmement important)

Champ	Moyenne	Minimum	Maximum	Écart-type	Variance	Nombre
Spécialistes en santé mentale des agriculteurs	9,6	8	10	0,58	0,34	20
Gouvernement provincial ou territorial – agriculture	9,3	8	10	0,71	0,51	20
Organisations d'agriculteurs/de producteurs	9,2	8	10	0,75	0,56	20
Gouvernement fédéral – agriculture	9	6	10	1,05	1,1	20
Gouvernement provincial ou territorial – santé humaine	8,95	7	10	1,02	1,05	20
Professionnels des services de santé mentale	8,95	8	10	0,74	0,55	20
Gouvernement fédéral – santé humaine	8,65	5	10	1,31	1,73	20
Vétérinaires	8,65	5	10	1,28	1,63	20
Organismes de réglementation du bien-être animal	8,25	5	10	1,3	1,69	20
Milieu de la recherche et de l'enseignement	8,25	2	10	1,81	3,29	20
Organismes de réglementation de la santé animale	8,2	5	10	1,29	1,66	20

Qu'est-ce qui fonctionne?

D^{re} Andria Jones-Bitton et son équipe ont mené un sondage national sur la santé mentale des agriculteurs canadiens (septembre 2015–février 2016) pour combler le manque de connaissances sur les résultats de santé mentale des agriculteurs. Le questionnaire du sondage

a été rempli par plus de 1 100 agriculteurs et éleveurs du Canada et a fourni des chiffres de base sur plusieurs résultats de santé mentale (stress, anxiété, dépression, épuisement professionnel, résilience) et sur les attitudes de recherche d'aide. La deuxième phase du processus a compris : i) une étude de champ de la recherche en santé mentale et des mesures de soutien à la santé mentale des agriculteurs dans le monde et ii) 75 entretiens de recherche avec des agriculteurs et des éleveurs, des vétérinaires, des fonctionnaires et des membres de l'industrie pour caractériser les situations de santé mentale vécues dans le monde agricole et les comportements de recherche d'aide et pour découvrir quelles mesures de soutien il faudrait mettre en place pour favoriser la santé mentale des agriculteurs au Canada. Vu la reconnaissance croissante de l'importance de la santé mentale des agriculteurs et des systèmes de soutien adaptés au secteur agricole, il est nécessaire de pousser la recherche et l'analyse pour cerner les besoins et les lacunes du système de santé mentale actuel.

4. Démarche recommandée de soutien holistique à la santé mentale :

- **Le réseau doit soutenir efficacement la santé mentale en présence des sources de stress au quotidien ainsi qu'en situation de crise. Des services de prévention, d'intervention et de suivi efficaces doivent être disponibles et offerts par des personnes qualifiées.**

Situation actuelle :

Les ressources sont le plus souvent investies dans les problèmes criants plutôt que dans des solutions pour les prévenir. Les acteurs de l'agriculture n'ont pas les services nécessaires pour recevoir une aide adaptée lorsqu'ils font face au stress quotidien; ils n'ont pas non plus de services de soutien robustes et uniformes dans l'éventualité d'incidents agricoles graves comme des épisodes de maladies animales, des incidents impliquant le bien-être d'animaux ou des catastrophes naturelles. Il y a peu de programmes en place pour appuyer le rétablissement après un incident grave.

Réponses des participants

Le tableau 3 présente les caractéristiques jugées importantes par les participants de la consultation. Un programme adapté au milieu agricole est considéré comme étant le facteur le plus important, suivi par un financement durable. Ces deux caractéristiques présentent un faible écart-type, ce qui témoigne du consensus quant à leur importance chez les participants. Un soutien disponible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 est une autre caractéristique jugée importante. Selon les participants, parmi les trois dirigeants possibles du programme (le gouvernement, l'industrie et les agriculteurs et éleveurs), ce sont les agriculteurs et les éleveurs qui seraient les meilleurs candidats.

Tableau 3. Caractéristiques que les répondants ont jugées importantes pour un programme de santé mentale des agriculteurs au Canada

Question : Selon vous, quelle est l'importance de chacun des points suivants pour un programme de santé mentale des agriculteurs au Canada? (1 = sans importance, 10 = extrêmement important)

Champ	Moyenne	Minimum	Maximum	Écart-type	Variance	Nombre
Adapté au milieu agricole	9,45	7	10	0,89	0,79	22
Financement durable	9,43	7	10	0,85	0,72	21
Disponible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7	9,38	5	10	1,13	1,28	21
Autre (veuillez préciser) :	8,67	3	10	2,56	6,56	6
Dirigé par des agriculteurs	8,52	6	10	1,26	1,58	21
Envergure nationale	8,1	3	10	2,18	4,75	21
Dirigé par l'industrie	8,1	6	10	1,27	1,61	21
Dirigé par le gouvernement	6,62	2	10	2,03	4,14	21

Autres réponses :

Fondé sur les données probantes

Dirigé par [les responsables de] la santé humaine

Financé par le gouvernement

Idéalement dirigé en partenariat par les agriculteurs, l'industrie et le gouvernement

Démarche conjointe, mais prééminence de la voix des agriculteurs

Le tableau 4 présente les sources de soutien que les répondants considèrent comme étant les mieux adaptées aux besoins de santé mentale des agriculteurs. Lorsqu'on leur a posé la question, ils ont clairement indiqué l'importance qu'un tel soutien soit offert par des intervenants en santé mentale qui connaissent la réalité agricole et qui sont spécialement formés à cette fin. En outre, les répondants accordent une grande importance aux programmes de soutien en temps de crise. Réciproquement, les répondants ont exprimé leur désaccord par rapport à un service offert par des professionnels qui ne connaissent pas l'agriculture ou qui ne viennent pas d'un milieu agricole.

Tableau 4. Sources de soutien que les répondants ont jugées importantes pour soutenir la santé mentale des agriculteurs et des éleveurs

Question : Selon vous, quelle est l'importance de chacun des points suivants pour offrir du soutien en santé mentale aux agriculteurs et aux éleveurs? (1 = Aucune importance, 10 = Extrêmement important)

Champ	Moyenne	Minimum	Maximum	Écart-type	Variance	Nombre
Soutien de spécialistes des services de santé mentale issus du milieu agricole ou connaissant le milieu	9,75	9	10	0,43	0,19	20
Programmes de soutien en temps de crise spécifiques au milieu agricole	9,48	7	10	0,79	0,63	21
Soutien d'amis en milieu agricole	8,8	6	10	1,17	1,36	20
Ligne d'écoute anonyme par téléphone	8,57	5	10	1,47	2,15	21
Autre (veuillez préciser) :	8,5	8	9	0,5	0,25	2
Accès à des fonds d'urgence	8,48	3	10	1,76	3,11	21
Soutien d'associations d'agriculteurs/de commercialisation	8,45	4	10	1,63	2,65	20
Ligne d'écoute anonyme par texto	8,43	6	10	1,37	1,86	21
Soutien d'autres agriculteurs et éleveurs (pas nécessairement des amis)	8,35	3	10	1,68	2,83	20
Ouvriers agricoles de remplacement	7,86	0	10	2,77	7,66	22
Soutien d'amis de l'extérieur du milieu agricole	7,55	3	10	1,86	3,45	20
Soutien de spécialistes des services de santé mentale de L'EXTÉRIEUR du milieu agricole ou ne connaissant pas le milieu	5,8	1	9	1,91	3,66	20

Autres réponses :

Création d'un réseau de maisons de répit pour permettre aux agriculteurs et aux éleveurs en difficulté de prendre du recul avant de retrouver leur ferme après un séjour à l'hôpital
 Offres de services coordonnées entre plusieurs groupes de professionnels

Animaux – chiens et chats, mais aussi d’autres qui peuvent faire partie de votre entreprise

Qu’est-ce qui fonctionne?

Au Québec, il y a actuellement 7 « travailleurs de rang » qui ont pour mission d’intervenir auprès des agriculteurs et des éleveurs. Leurs interventions sont financées en partie par le réseau de la santé et en partie par le secteur privé. Des sentinelles sont aussi formées à faire du travail de prévention. Leurs activités sont financées par le Programme de soutien aux organismes communautaires. La distribution des fonds est régionalisée; dans de nombreuses régions du Québec, ce sont les Centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux (CIUSSS) qui administrent cette contribution.

L’une des difficultés affrontées par un producteur en période de stress est d’obtenir des services de répit pour ses animaux d’élevage afin de pouvoir s’éloigner un certain temps de sa ferme tout en sachant que ses animaux sont entre bonnes mains. Au Québec, la [Maison ACFA](#) est une maison de répit qui facilite ce processus.

Les offices régionaux de la santé de la Colombie-Britannique ont établi des programmes de soutien en période de crise agricole qui sont intégrés dans le Plan d’intervention en cas de maladies animales exotiques de la province.

5. Activités d’accompagnement, de sensibilisation et de formation recommandées :

- Des outils pédagogiques et des cours de formation doivent être élaborés pour sensibiliser le milieu, dissiper la stigmatisation des problèmes de santé et de bien-être mental et promouvoir auprès des producteurs l’importance de la conciliation du travail et de la vie personnelle. Ces outils pédagogiques doivent aussi améliorer la littératie en santé mentale pour aider les acteurs de l’agriculture à reconnaître les signes de stress ou de détresse et pour qu’ils sachent où trouver des ressources. La diffusion et la prestation des programmes de formation sur la santé et le bien-être mental doivent être coordonnées avec Agriculture en classe Canada, les 4-H, les organisations de producteurs et les programmes vétérinaires et agricoles des collèges et des universités. Il faut également consacrer des efforts à l’élaboration d’une stratégie de communication pour mieux comprendre les problèmes qui tourmentent les agriculteurs et les éleveurs, faire de la sensibilisation et offrir des informations sur les ressources disponibles.

Situation actuelle :

Les seuls services nationaux de sensibilisation disponibles à l’heure actuelle sont conçus pour le grand public, comme les Premiers soins en santé mentale de la Croix-Rouge. Ce programme a de nombreux avantages, mais le Canada a besoin d’une démarche adaptée à la communauté agricole, et donc plus pertinente pour les acteurs de l’agriculture.

Réponses des participants

Il a été demandé aux répondants si d'autres clientèles avaient des besoins semblables à ceux de la population agricole. Leurs réponses sont présentées au tableau 5. Les deux groupes jugés avoir les besoins les plus semblables à ceux des agriculteurs et des éleveurs sont les vétérinaires et les intervenants en santé et bien-être des animaux. Par contre, les répondants ne considèrent pas que les aquaculteurs ou les pêcheurs ont des besoins semblables aux leurs. Des outils et des cours de formation en santé mentale en agriculture et dans les domaines connexes sont donc nécessaires partout au Canada, y compris pour les organismes de réglementation et les intervenants.

Tableau 5. Perceptions des répondants quant aux similitudes des besoins de services de santé mentale d'une clientèle plus vaste que celle des agriculteurs et des éleveurs

Question : Les secteurs ou acteurs suivants peuvent avoir des besoins semblables à ceux du secteur agricole. Quelle serait l'utilité de chacun pour contribuer à la création d'un programme national de santé mentale des agriculteurs? (0 = Aucune utilité, 10 = Grande utilité)

Champ	Moyenne	Minimum	Maximum	Écart-type	Variance	Nombre
Autre (veuillez préciser) :	10	10	10	0	0	1
Intervenants en santé et bien-être des animaux	8,63	5	10	1,46	2,13	19
Associations de vétérinaires	8,42	5	10	1,46	2,14	19
Aquaculture	7,11	2	10	2,26	5,1	18
Pêche	6,83	2	10	2,24	5,03	18

Qu'est-ce qui fonctionne?

Un programme de littératie en santé mentale propre à l'agriculture est en préparation en Ontario. Ce programme de formation est élaboré avec une équipe d'agriculteurs et d'éleveurs, de vétérinaires, de fonctionnaires, de membres de l'industrie, de travailleurs sociaux, de conseillers et de spécialistes de l'éducation des adultes. L'efficacité de la formation est étudiée à l'aide d'évaluations menées avant, immédiatement après, 3 mois après et 6 mois après la formation.

DoMoreAg est un organisme sans but lucratif qui préconise le bien-être mental de tous les producteurs canadiens et qui milite en faveur d'un changement de culture en milieu agricole, afin que les producteurs soient encouragés, soutenus et habilités à prendre soin de leur bien-être mental.

6. Résumé des recommandations et des éléments de base proposés pour un réseau

Établir un réseau financé et coordonné à l'échelle nationale, doté de services de base uniformes et de ressources nationales. Ce programme devrait être déployé à l'échelle des provinces et des territoires et être assez souple pour tenir compte des différences régionales.

- Le réseau national devrait offrir une combinaison de services directs et indirects :
 - Une ligne d'assistance pleinement accessible par téléphone, par clavardage à l'écran, par texto et par d'autres outils technologiques émergents
 - Des programmes d'entraide
 - Des systèmes de soutien de proximité
 - Du soutien à la ferme, comme l'accès au répit pour répondre aux besoins de rétablissement des personnes touchées et aux problèmes de soins et de bien-être des animaux à la ferme
 - Des programmes d'apprentissage de la résilience et du mieux-être

Le financement du programme devrait être durable et diversifié pour en assurer la pérennité. Il faut faire preuve de créativité dans la recherche de solutions de financement possibles : un système de contribution, des fonds du Cadre stratégique pour l'agriculture, et des partenariats de financement fédéraux, provinciaux et municipaux. Le soutien du gouvernement fédéral, des gouvernements provinciaux, des groupes de l'industrie et du public est essentiel et sera la preuve que les acteurs font l'utilisation la meilleure et la plus rationnelle possible des fonds pour édifier un bon programme.

Le réseau doit absolument être doté d'un point de contact national accessible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7; il doit absolument être bilingue et tenu par des professionnels au fait des réalités du monde agricole.

- Il importe de positionner le réseau national pour qu'il profite des structures et des modèles existants, qu'il améliore la coordination et la collaboration entre les réseaux existants, et qu'il comble les lacunes cernées. Pour être accessible et offrir un point d'entrée facile aux personnes stressées qui ont besoin de services, un réseau national devrait faire appel aux programmes d'intervention axés sur la médecine humaine et sur la santé et le bien-être des animaux et aux autres systèmes de soutien existants. Cela devrait s'accompagner d'une démarche de recherche en santé mentale dans le monde agricole qui soit coordonnée, réseautée et axée sur la prestation de services fondés sur les données probantes.

Pour être vraiment efficace, un cadre national de santé mentale doit utiliser une approche sur trois fronts (prévention, intervention et postvention). Des activités de prévention, dont des outils pédagogiques, devraient être élaborées pour sensibiliser le milieu et dissiper la stigmatisation des problèmes de santé et de bien-être mental. De tels outils devraient favoriser la littératie en santé mentale pour aider les acteurs de l'agriculture (médecins et vétérinaires

praticiens, professionnels de l'agriculture, intervenants en milieu agricole, groupes alliés, organismes de réglementation de la santé et du bien-être des animaux, agriculteurs et éleveurs) à reconnaître les signes de stress ou de détresse et à aiguiller les gens vers les ressources disponibles. La diffusion et la prestation des programmes de formation en santé et bien-être mental devraient être coordonnées avec des organismes comme Agriculture en classe Canada et les 4-H et avec les facultés d'études vétérinaires et agricoles des collèges et des universités. Les éléments essentiels pour favoriser le mieux-être dans la communauté agricole sont la formation en santé mentale dans les établissements d'enseignement, la promotion de l'équilibre travail/vie personnelle auprès des producteurs, la sensibilisation des producteurs et leur entraînement à la résilience pour réduire la stigmatisation associée à la santé mentale.

Pour intervenir en temps utile, des programmes d'intervention efficaces doivent être accessibles aux gens de l'industrie agricole durant les périodes de stress et les épisodes graves de maladies et de problèmes de bien-être animal. De tels programmes doivent être opportuns, pleinement accessibles, embaucher des équipes de soutien qui ont des connaissances et de l'expérience en lien avec l'industrie agricole, et répondre aux besoins d'aide et de répit nécessaires au rétablissement des humains et au bien-être des animaux. Des crises surviennent quand, par exemple, une éclosion de maladie animale est découverte et qu'elle nécessite des mesures comme le dépeuplement du troupeau. Les répercussions de tels épisodes s'étendent aux producteurs, à leurs familles, à leurs ouvriers, aux groupes de l'industrie et aux professionnels de l'agriculture; une structure facile à déployer et uniforme à l'échelle du pays faciliterait considérablement le rétablissement après un épisode grave.

Le programme devrait non seulement intervenir efficacement en temps de crise, mais faire en sorte que des services de postvention efficaces soient disponibles et qu'ils soient fournis par des personnes qualifiées. La notion de postvention est trop souvent oubliée durant l'élaboration des programmes de soutien en santé mentale. Un soutien de suivi est nécessaire pendant plusieurs mois et parfois plusieurs années après un épisode. Il existe un besoin de soutien général, et comme dans bien des cas il n'existe pas de « remède », il est indispensable de pouvoir offrir des services de suivi.

Étapes suivantes

Des progrès considérables ont été réalisés pour sensibiliser le public au besoin d'une démarche nationale de soutien à la santé mentale en milieu agricole. Les gouvernements, l'industrie, les éducateurs, les organismes de l'agriculture, les professionnels et les secouristes opérationnels qui travaillent dans le domaine agricole jouent un rôle essentiel lorsqu'il s'agit de construire une démarche plus robuste pour améliorer la santé et le bien-être en agriculture.

Les agriculteurs et les éleveurs forment un petit segment de la population canadienne, mais apportent une contribution importante à l'économie. Les gouvernements et leurs partenaires se doivent d'investir dans la santé de ces personnes pour que l'économie canadienne soit saine et dynamique. Il sera important de poursuivre sur la lancée actuelle en faisant participer les partenaires du gouvernement, les professionnels de la santé mentale et le secteur à

l'élaboration d'une démarche nationale coordonnée et entièrement financée. Des partenariats de collaboration nous permettront d'apprendre des réussites et des enseignements passés pour établir un réseau éclairé par la recherche, fondé sur la prévention, mais capable d'intervenir rapidement et avec succès et d'offrir un soutien continu au rétablissement.

Le problème est complexe et multifactoriel, et sa solution passe nécessairement par un partenariat de collaboration. Le Conseil national sur la santé et le bien-être des animaux d'élevage s'engage à diffuser le présent document et à sensibiliser les facultés d'agriculture et de médecine vétérinaire, les sous-ministres adjoints responsables de la réglementation et les acteurs partenaires qui jouent un rôle dans le soutien de la santé mentale en milieu agricole afin d'encourager l'élaboration d'une démarche cohésive et concertée d'amélioration de la santé et du bien-être dans ce milieu. De plus, le Conseil s'engage à former un comité des parties visées par les recommandations du rapport pour discuter d'une stratégie de communication d'informations sur les recommandations en cours de mise en œuvre et sur les solutions de rechange à appliquer lorsque les recommandations ne sont pas suivies. Une réunion de ce comité devrait avoir lieu d'ici mai 2020.